

Seine-Maritime. Carte scolaire : des ouvertures, des fermetures... et des arbitrages à faire à la rentrée



Après plusieurs mouvements de protestation, les parents d'élèves de l'école élémentaire Louis-de-Broglié, à Dieppe, ont obtenu gain de cause : la fermeture de classe envisagée est annulée. Photo d'archives Paris Normandie

Le conseil départemental de l'Éducation nationale s'est réuni, jeudi 3 juillet 2025, en préfecture, à Rouen. L'instance éducative a rendu officielle la carte scolaire qui prévoit notamment les fermetures et ouvertures de classes à la rentrée. Tour d'horizon.

À la veille de la dernière journée d'école avant les vacances d'été, les instances éducatives ont déjà les yeux tournés vers la rentrée 2025-2026. En Seine-Maritime, les mesures d'ajustement de carte scolaire ont été officialisées lors du conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN), qui s'est tenu en préfecture, jeudi 3 juillet 2025, en fin d'après-midi.

Fermetures et annulations d'ouvertures

Alors à quoi ressemble cette carte scolaire, discutée et rediscutée, qui a parfois donné lieu à des mobilisations de parents d'élèves inquiets devant des suppressions de postes envisagés. Du côté des mauvaises nouvelles, des fermetures de classes ont donc été actées, par le CDEN, à la maternelle Pierre-et-Marie-Curie, au Trait ; à la maternelle Molière, à [Elbeuf](#) ; à la maternelle André-Marie, à [Notre-Dame-de-Bondeville](#) ; à la maternelle Charles-Perrault, à [Neufchâtel-en-Bray](#), et à la maternelle Langevin, à [Saint-Étienne-du-Rouvray](#) et à l'école élémentaire Maryse-Bastié, au [Grand-Quevilly](#).

Des prévisions d'ouverture de classes ont aussi été annulées. Ce sera le cas à l'école élémentaire Francis-Carco, au [Havre](#), et à l'école Ferdinand-Buisson, à [Sotteville-lès-Rouen](#).

Ouvertures et annulations de fermetures

Du côté des bonnes nouvelles, des classes seront ouvertes à la maternelle Henri-Wallon, au [Havre](#) ; à la maternelle André-Malraux, à [Saint-Aubin-lès-Elbeuf](#) ; à la maternelle Joseph-Hemery, à [Saint-Martin-du-Vivier](#), à la maternelle Les Vikings, à [Turretot](#) ; à l'école élémentaire Jules-Ferry, à [Bolbec](#) ; à l'école élémentaire Françoise-Dolto, à [Bosc-Guérard-Saint-Adrien](#) ; à l'école élémentaire Gustave-Flaubert, à [Canteleu](#) ; à l'école élémentaire René-Goscinny, à [Cléon](#) ; à l'école élémentaire Les P'tites gomme, à [Gommerville](#) ; à l'école élémentaire de [Gonneville-la-Mallet](#)



Après plusieurs mouvements de protestation, les parents d'élèves de l'école élémentaire Louis-de-Broglié, à Dieppe, ont obtenu gain de cause : la fermeture de classe envisagée est annulée. Photo d'archives Paris Normandie

Ont aussi été annulées les fermetures d'une classe à l'école élémentaire Louis-de-Broglié à Dieppe, à l'école maternelle Jean-Macé à Fécamp, à la maternelle André-Gide à Harfleur et à la maternelle Pauline-Kergomard, à Saint-Étienne-du-Rouvray.

« Saisissons-nous de la baisse démographique »

Du côté des syndicats et de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), on ne se réjouit pas. « Le FSU-SNUipp a voté contre cette carte scolaire », indique Rossmery Huet, co-secrétaire du syndicat en Seine-Maritime. Quelques situations sont restées en suspens et la directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), Dominique Fis, rendra ses arbitrages à la rentrée en septembre, en fonction des nouvelles inscriptions qui auront été enregistrées. « C'est le cas pour la maternelle Charles-Nicolle, à Rouen, où une fermeture impliquerait, en moyenne, 27 ou 28 enfants par classe ! Un comptage sera refait aussi à l'école Maryse-Bastié, au Grand-Quevilly. »

« On nous avance la baisse démographique comme argument phare mais justement, saisissons-nous d'elle pour avoir de bonnes conditions d'accueil pour les élèves », souligne encore Rossmery Huet, qui regrette aussi que pas plus de moyens ne soient donnés pour l'inclusion.